

Nomenclature

A.S. Country codes

WHITE PAPER



Table des matières

1.	Abréviations et définitions	3
2.	Management Summary	4
3.	Codes pays	4
4.	Source authentique « Codes pays »	8
5.	Gouvernance « Codes pays ».....	8
6.	Service web « Codes pays ».....	9
7.	Roadmap Source authentique Codes pays.....	10
8.	Recommandations relatives à l'usage et à l'implémentation des codes pays	11
9.	Bref historique du projet	12



1. Abréviations et définitions

Terme néerlandais	Terme français	Description néerlandaise	Description française
AD Statistiek	DG Statistique	Algemene directie Statistiek – Statistics Belgium	Direction générale Statistique – Statistics Belgium
FOD	SPF	Federale overheidsdienst	Service public fédéral
FSB	FSB	Federal Service Bus	Federal Service Bus
ISO	ISO	Internationale Organisatie voor Standaardisatie	Organisation internationale de normalisation
KBO	BCE	Kruispuntbank van Ondernemingen	Banque Carrefour des Entreprises
KSZ	BCSS	Kruispuntbank van de Sociale Zekerheid	Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
NIS	INS	Nationaal Instituut voor de Statistiek (nu AD Statistiek)	Institut national de Statistique (maintenant DG Statistique)
RR	RN	Rijksregister	Registre National
RSZ	ONSS	Rijksdienst voor Sociale Zekerheid	Office national de sécurité sociale

Tableau 1 : Abréviations

Terme	Définition
Source authentique Codes pays	Codes pays collectés et gérés sous la responsabilité du gestionnaire de la source authentique « Codes pays » dans une banque de données et qui ont valeur de données uniques et originales en Belgique, de sorte que d'autres instances ne doivent plus collecter ces codes.
RFC	Request for Change : demande de modification de la source authentique. La modification peut porter sur des aspects techniques ou liés au contenu. Il est possible qu'une modification de fond implique une modification technique et vice versa.
Gestionnaire de la source authentique (GSA)	Il s'agit de l'organisation responsable de la source authentique.
Gestionnaire technique de la source authentique (GTSA)	Il s'agit de l'organisation responsable de la gestion technique de la source authentique pour le compte du GSA.
Service de gestion (SG)	Le service de gestion est le service administratif chargé de la gestion opérationnelle de la source authentique pour le compte du GSA.
Gestionnaire de données	Le gestionnaire de données est le service administratif responsable de la saisie des données originales et de leur mise à jour dans le respect des règles et lois applicables.
Initiateur	Le service, la personne physique ou la personne morale responsable de la saisie ou de la modification effective des données dans la source authentique. L'initiateur agit sous la surveillance du gestionnaire de données.
Comité d'utilisateurs	Le comité d'utilisateurs est une plateforme de rencontre destinée à tous les acteurs impliqués (gestionnaires et utilisateurs). Elle garantit le respect des obligations communes et le recours effectif aux différents processus et systèmes de collecte, de stockage et de mise à disposition des informations de la source authentique. Le comité d'utilisateurs formule des avis relatifs aux modifications apportées aux informations de la source authentique « Codes pays ». Il a précédemment été appelé CAB (Change Advisory Board).
Demandeur	Le demandeur est l'organisation ou la personne qui introduit une demande de modification (RFC).

Tableau 2 : Définitions



2. Management Summary

L'amélioration de la qualité des données de la BCE est à l'origine de la création d'une source authentique pour les codes pays. Un groupe d'experts a examiné le cadre et une série de manquements.

Cet examen a mis en évidence que l'harmonisation des codes de représentation des pays ne se limitait pas à la correction de données. Il est nécessaire de connaître le contexte métier (business) dans lequel les codes de représentation sont utilisés.

Il en résulte la source authentique pour les codes pays et leurs contextes d'utilisation. La source authentique est sous la tutelle du SPF Affaires étrangères, est cogérée par le SPF Économie et Fedict, et dispose d'un comité d'utilisateurs, d'une structure de gouvernance et de procédures de gouvernance.

La source authentique « Codes pays » et ses services web sont actuellement disponibles sur le FSB de Fedict.

Pour la mise en place de la source authentique, Fedict propose un roadmap

- en respectant le paysage actuel (limiter l'impact sur les systèmes existants) ;
- compte tenu des contextes métier (business) spécifiques ;
- comprenant tous les avantages d'une source authentique ;
- incluant la norme internationale ISO-3166-1 ;
- assorti d'un modèle de données orienté vers l'avenir.

3. Codes pays

Les codes pays sont des codes de représentation abrégés des pays.

Les codes pays sont utilisés :

- sur les véhicules pour représenter les pays dans lesquels ils sont immatriculés ;
- sur une enveloppe pour spécifier le pays de l'adresse ;
- sur une carte d'identité électronique pour refléter la nationalité d'une personne ;
- ...

Les sources authentiques liées aux personnes et entreprises ont recours aux codes pays :

- Les personnes sont nées dans un lieu spécifique.
- Les personnes ont une résidence, laquelle est liée à une adresse, dont le pays fait partie.
- Une personne a une ou plusieurs nationalités.
- Une entreprise a un siège social et des unités d'établissement. Pour ces deux entités, une adresse est spécifiée.

Pour la représentation de pays, des codes INS sont d'usage au sein de l'Administration belge. Par ailleurs, plusieurs autorités utilisent la norme internationale ISO-3166, relative à la spécification de pays.

La norme ISO-3166 comprend trois parties :

- ISO-3166-1 :
 - o Définit les pays (et régions d'intérêt général)



- Définit 3 types de codes :
 - Alpha2
 - Alphanumérique, 2 positions
 - Conseillé pour spécifier une adresse
 - Alpha3
 - Alphanumérique, 3 positions
 - Conseillé pour spécifier une nationalité
 - Num3
 - Numérique, 3 positions
 - Initialement défini comme clé unique (avec quelques inconsistances)
 - ISO-3166-2
 - Définit les sous-régions des pays repris dans la norme ISO-3166-1
 - ISO-3166-3
 - Définit la cohérence historique entre pays repris dans la norme ISO-3166-1, comme la scission de la Tchécoslovaquie ou la réunification de l'Allemagne
- ISO-3166-2 & ISO-3166-3 ne font pas partie de la source authentique.

Quand on spécifie une adresse ou une nationalité, quelques règles métier (business) s'appliquent, dont voici des exemples concrets :

- Actuellement, une personne ne peut plus avoir d'adresse en Tchécoslovaquie, elle doit être située en Tchéquie ou en Slovaquie.
- Une personne née après la réunification de l'Allemagne ne peut avoir que la nationalité allemande.
- Une personne née à Magdeburg avant la réunification allemande est née en Allemagne de l'Est. Si cette personne décède à Magdeburg après la réunification, le pays de décès sera l'Allemagne.

Les codes pays sont utilisés pour représenter le pays d'une adresse, la nationalité et le pays d'un lieu (de naissance ou décès).

Par « pays », on entend : le territoire d'un seul État. Un État est une organisation hautement souveraine et active délimitée par un territoire, qui exerce son autorité sur la population vivant sur ce territoire, qui la représente à l'étranger et qui dispose des moyens de pression nécessaires.

Par « adresse », on entend : la désignation d'un lieu déterminé, généralement d'une maison, d'une habitation, d'un bâtiment ou d'installations. La forme la plus connue est l'adresse, qui indique le lieu où une personne vit (domicile) ou réside (adresse de résidence), le lieu où une entreprise ou une personne morale est établie (adresse d'établissement) ou le lieu où le courrier doit être envoyé (adresse postale). Le niveau de détail le plus élevé est le pays.

Par « nationalité », on entend : la relation entre un individu et un État, une culture ou une loyauté. La nationalité a une double définition :

- le fait d'avoir la citoyenneté d'un ou de plusieurs pays ;
- le fait d'appartenir, sur la base de l'origine ou de la filiation, à une ethnie déterminée et (le cas échéant) à une nation ; dans cette définition, la nationalité est distincte de la citoyenneté.



Par « lieu », on entend : l'indication d'un endroit où un événement s'est produit (naissance ou décès). Le niveau de détail le plus élevé est le pays. La nuance entre l'adresse et le lieu réside dans le fait que l'adresse est la situation actuelle. Par exemple, le pays du lieu de naissance n'existe peut-être plus aujourd'hui, et ne peut donc pas être utilisé comme adresse (fusion entre l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, par exemple).

Pour chacun de ces contextes métier (business), une liste spécifique de pays et de codes de représentation s'applique.

Le Danemark est un exemple concret (voir Figure 1).

Le Groenland et les Îles Féroé font partie de ce pays. Les habitants du Groenland et des Îles Féroé ont, tout comme les habitants du Danemark, la nationalité danoise. Une adresse ou un lieu au Groenland ou aux Îles Féroé est spécifié(e) en se référant aux codes de représentation pour le Groenland et les îles Féroé.

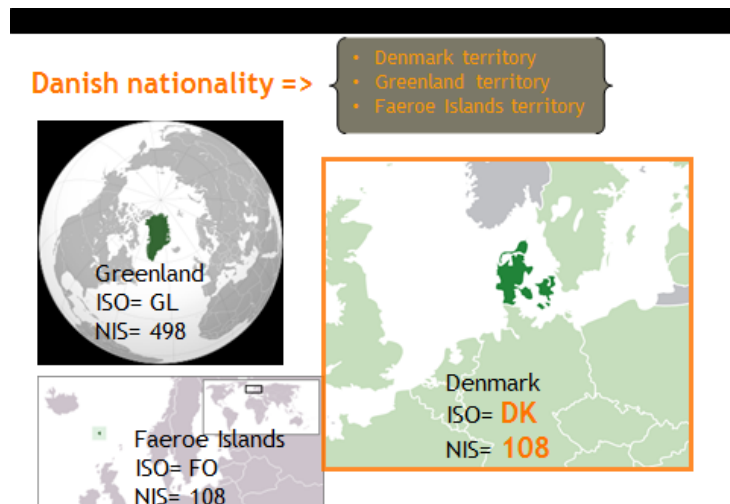


Figure 3 : Danemark



La France constitue un autre exemple :

Outre les habitants de France, ceux de la Guadeloupe, de la Martinique, etc., ont également la nationalité française. Une adresse ou un lieu en Guadeloupe, en Martinique, etc. est spécifié(e) en se référant aux codes de représentation pour la Guadeloupe, la Martinique, etc.

Une enquête plus poussée des codes de représentation ISO-3166-1 et INS a démontré qu'il était impossible d'établir une correspondance parfaite entre les deux normes de représentation.

Prenons comme exemple concret Tahiti, une partie de la Polynésie française :

Tahiti et la Polynésie française disposent tous deux d'un code INS spécifique et d'un code ISO-3166-1 commun (voir Figure 2, le tableau indique les codes ISO-alpha2 dans la deuxième colonne et les codes INS dans la troisième).

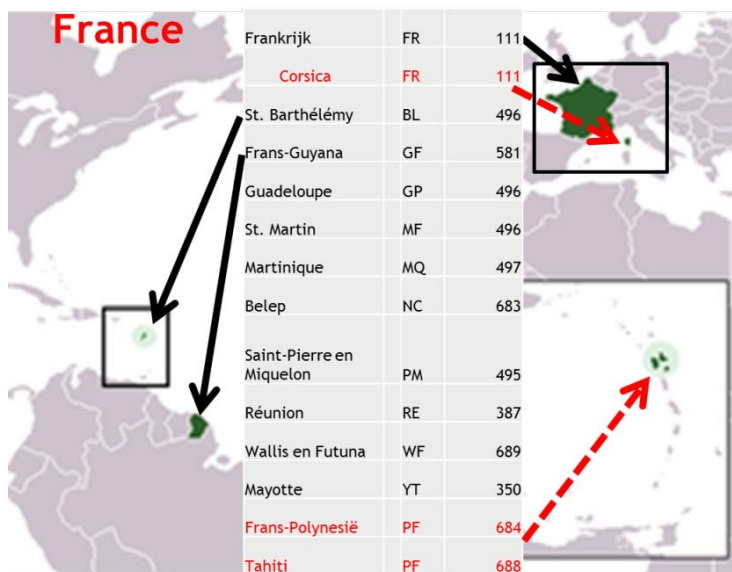


Figure 4 : France

Hawaii, un État des États-Unis, a un code INS spécifique. Pour ISO-3166-1, Hawaii fait partie des États-Unis. Dans la norme ISO-3166-2, les États-Unis ont défini un code de représentation pour chacun des États.

Une autre problématique liée aux pays et à leurs codes de représentation consiste en l'existence de scissions, fusions et changements de noms. Voici quelques exemples concrets : la réunification de l'Allemagne, la scission de la Tchécoslovaquie, ou encore le Burkina Faso, anciennement nommé Haute-Volta.



4. Source authentique « Codes pays »

L'utilisation de codes pays dans différents contextes métier (business) et l'utilisation des codes INS et de la norme ISO-3166-1 ont mené à la mise en place d'une source authentique.

Dans cette source authentique, des territoires (les régions dotées d'un code de représentation ne sont pas toutes des pays) ont été définis. Pour chaque territoire, les codes de représentation de la norme ISO-3166-1 et le code INS ont été intégrés. Si cela est d'application, les scissions, fusions et changements de nom de territoires sont définis.

L'utilisation des codes de représentation dans le contexte des adresses, des nationalités et des lieux a par ailleurs mené à l'intégration de nationalités et de pays qui peuvent être utilisés dans le contexte des adresses et des lieux.

Le contenu de la source authentique a été composé en collaboration avec le Registre national, la BCSS, la BCE et la DG Statistique. Le SPF Affaires étrangères a complété les informations avec les données pour la reconnaissance par les autorités belges. Le contenu de la source authentique est validé par le comité d'utilisateurs ; le paragraphe suivant décrit la structure de gestion de la source authentique.

5. Gouvernance « Codes pays »

Conformément aux directives portant sur les sources authentiques, une structure de gouvernance a été établie pour la source authentique « Codes pays ». Les documents sont disponibles sur <http://statbel.fgov.be>.

Les procédures de gouvernance déterminent comment un utilisateur peut signaler de nouveaux pays ou des anomalies, comment les services peuvent être étendus ou adaptés et comment il est possible d'adhérer au groupe d'utilisateurs.

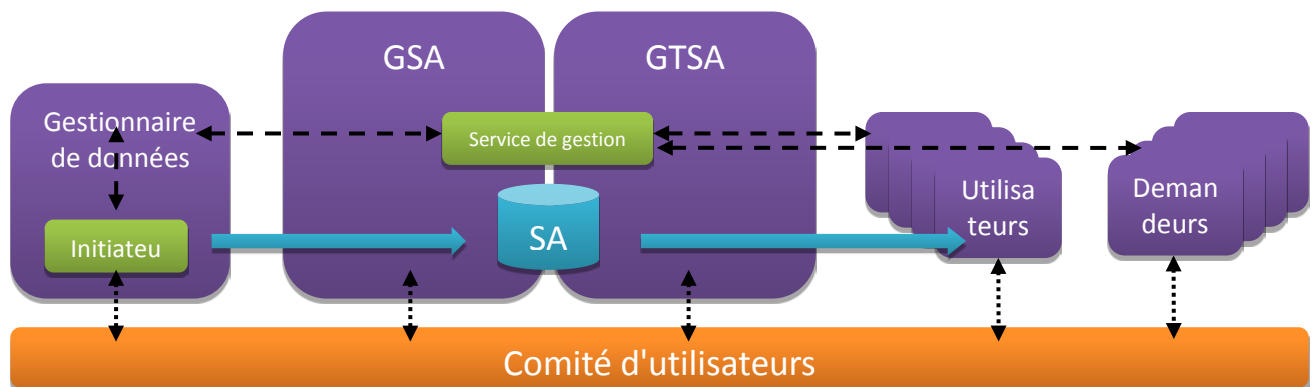


Figure 5 : modèle global



Parties impliquées et rôles :

- Gestionnaire de la source authentique (GSA) : **SPF Affaires étrangères**
 - Service de gestion : **SPF Économie**
 - Opérateur technique : **SPF Économie**
 - Gestionnaire de données : **DG Statistique**
 - Initiateur : **personnel de la DG Statistique**
 - Gestionnaire technique de la source authentique (GTSA) : **Fedict, SPF Économie**
 - Comité d'utilisateurs
 - Demandeur : **un utilisateur de la source authentique qui souhaite une modification**
 - Utilisateur : **une instance (publique) qui souhaite utiliser ou utilise la source authentique**
- Codes pays**
- Service Desk de Fedict : **se chargera du dispatching des demandes entrantes et des demandes traitées. Adresse e-mail : FSB@servicedesk.fedict.be**

6. Service web « Codes pays »

Pour la consultation de la source authentique, le service web CountryService a été élaboré. Ce dernier fournit des réponses aux éventuelles questions métier (business). Les informations techniques sont disponibles dans le registre FSB : <http://registry.fsb.pr.belgium.be>

Opération	Description
getAllIsoCodes(referenceDate)	Quels sont les pays reconnus et les codes de représentation ISO-3166-1 afférents à une date déterminée ?
getAllINISCodes(referenceDate)	Quels sont les pays reconnus et les codes de représentation INS afférents à une date déterminée ?
getNationalities(referenceDate)	Quelles sont les nationalités et quels sont les codes de représentation afférents à une date déterminée ?
getNationality(representationType, code)	Quelle est la nationalité afférente d'une région sur la base d'un code de représentation ?
getNationalityHistory(ISO-alpha3 code, referenceDate)	Quel est l'historique d'une nationalité sur la base d'un code de représentation ?
getAddressCountries(referenceDate)	Quels pays peuvent être utilisés dans le contexte d'une adresse à une date déterminée ?
getAddressCountry(representationType, code)	Quel est le pays et le code de représentation dans le contexte d'une adresse d'une région sur la base d'un code de représentation ?
getAddressCountryHistory(ISO-alpha2 code, referenceDate)	Quel est l'historique d'un pays dans le contexte d'une adresse ?
getPlaceCountries(referenceDate)	Quels pays peuvent être utilisés dans le contexte d'un lieu à une date déterminée ?
getPlaceCountry(representationType, code)	Quel est le pays et le code de représentation dans le contexte d'un lieu d'une région sur la base d'un code de représentation ?
getPlaceCountryHistory(ISO-alpha2 code, referenceDate)	Quelle est l'historique d'un pays dans le contexte d'un lieu ?



7. Roadmap Source authentique Codes pays

Dans le paysage actuel de l'Administration belge, les sources authentiques pour les personnes et les entreprises utilisent les codes pays INS pour les adresses, les nationalités et les lieux.

Le groupe de travail a reconnu l'utilisation de normes internationales comme une future *best practice*.

ISO-3166-1 recommande l'usage des

- codes alpha2 pour les adresses ;
- codes alpha3 pour les nationalités.

Plusieurs services publics, tels que le Registre national et le réseau de la Sécurité sociale, utilisent les codes INS comme codes de représentation pour les pays et les nationalités. D'autres services publics, tels que le SPF Finances, utilisent les deux codes de représentation.

Les échanges électroniques de données augmentent constamment

- entre les institutions publiques, y compris au niveau européen ;
- entre les institutions publiques et le citoyen ;
- entre les institutions publiques et d'autres secteurs de services.

Dans ce cadre, l'utilisation d'une norme internationale est un grand avantage.

Elle est cependant en soi insuffisante. Certains aspects, tels que la reconnaissance d'un pays par l'Administration belge ou la reconnaissance de certaines nationalités, sont une matière belge.

Pour les utilisateurs, quelle que soit l'utilisation des codes de représentation INS ou ISO-3166-1, la source authentique offre un soutien pour les contextes métier (business) et les données de reconnaissance, ainsi que pour la transformation entre les deux normes de représentation dans un contexte métier (business) déterminé.

Les utilisateurs de codes INS ont tout intérêt à prévoir, dans le développement de leur application, le passage aux codes ISO-3166-1. Après le passage de tous les services publics aux codes ISO-3166-1, une source authentique demeurera nécessaire pour la gestion des données de reconnaissance et des contextes métier (business).

Les extensions des contextes métier (business) peuvent être communiquées au groupe d'utilisateurs via la procédure de gouvernance.



8. Recommandations relatives à l'usage et à l'implémentation des codes pays

Les codes pays peuvent être utilisés dans toute une variété de contextes métier (business). La norme ISO 3166-1 recommande l'utilisation de codes alpha2 pour les adresses et de codes alpha3 pour les nationalités.

Voici l'avis du comité d'utilisateurs :

- Codes INS si la reconnaissance par l'Administration belge est d'application
- ISO-3166-1 alpha2 pour spécifier les adresses (situation actuelle) et les lieux (contexte historique)
- ISO-3166-1 alpha3 pour spécifier les nationalités (les nationalités seront affichées en utilisant les noms des pays au lieu de l'adjectif dérivé afin de promouvoir l'uniformité et d'éviter des problèmes comme, entre autres, l'absence d'un adjectif pour certains territoires comme par exemple les Emirats Arabes Unis)

La source authentique offre un support pour :

- Les contextes métier (business)
La définition univoque de certains contextes métier (business) pour lesquels les codes pays sont utilisés comme codes de représentation.
- La saisie de données
La sélection, dans une liste de choix ou dans une liste de choix de codes (accompagnés des codes de représentation correspondants), de pays ou de nationalités afin de déterminer une adresse, un lieu ou une nationalité lors de la création d'une entité métier (business) telle qu'une personne, une entreprise ou autre.
- L'enrichissement et l'échange de données
Les normes reconnues internationalement sont préconisées pour l'échange d'informations.

L'utilisation des codes de représentation dans un contexte métier (business) déterminé et l'emploi des services web correspondants relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. L'utilisation des codes pays pour d'autres finalités métier (business) peut être signalée au comité d'utilisateurs et peut mener à une éventuelle extension de la source authentique.



9. Bref historique du projet

L'ONSS a constaté plusieurs anomalies dans les données relatives à l'utilisation des codes pays.

L'ONSS combine des données de personnes et d'entreprises et interroge pour ce faire les sources authentiques relatives aux personnes et aux entreprises.

La Banque Carrefour des Entreprises a lancé une initiative en vue d'améliorer la qualité des données ; un groupe de travail a été mis sur pied afin d'analyser et de définir une proposition.

Dans le groupe de travail, les instances suivantes étaient représentées :

- BCE
- Registre national
- BCSS
- ONSS
- SPF Finances
- SPF Économie
- SPF Justice
- SPF Affaires étrangères
- SPF Intérieur

Le groupe de travail a formulé une proposition technique et a décrit la procédure de gouvernance. Les documents ont été validés par les parties impliquées dans le groupe de travail.

Sur la base de ces documents, on a commencé à élaborer des services web pour mettre le contenu de la source authentique à disposition. Parallèlement à la procédure de gouvernance et dans le cadre du support de cette dernière, les principaux utilisateurs ont commencé un exercice d'harmonisation des différentes sources. Celui-ci a débouché sur la création d'une source authentique harmonisée et validée pour les codes pays.